

Conférence de presse du 21 août 2024 à Evionnaz

Intervention de Françoise Métrailler, Députée du district de Monthey

Un texte restreignant notre capacité alimentaire

Le 22 septembre prochain, les citoyennes et citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur une initiative en lien avec la biodiversité. Cette décision est déterminante, entre autres, pour notre auto-provisionnement et pour les coûts liés à notre alimentation.

Depuis les années 1960, la part du revenu des ménages suisses consacrée à l'alimentation a chuté de 30 % à seulement 7 %. Cette évolution est le résultat d'un changement de nos habitudes de vie (repas hors foyer, notamment). De plus, le temps consacré à l'élaboration des plats a fortement diminué durant cette même période. Les consommateurs et consommatrices se sont tournés vers des plats pré-cuisinés, favorisant l'industrialisation alimentaire et la mondialisation. Ces changements ont entraîné une perte de qualité. Nous mangeons de plus en plus de produits ultra-transformés riches en substance que l'on ne trouve même pas dans le commerce (amidon modifié, sucre inverti, isolat de protéine, huile de palme, etc...). L'industrie agroalimentaire a bien compris qu'il fallait fabriquer des aliments très bon marché car la consommatrice et le consommateur ont tendance à acheter un prix. En tant qu'enseignante en économie familiale, je transmets aux jeunes l'importance d'une alimentation équilibrée et durable. Inculquer à nos élèves une cuisine locale et de saison comme un acte citoyen est un devoir primordial pour moi.

Si l'initiative est acceptée par le peuple suisse, il y aura une extension des surfaces réservées à la biodiversité au détriment des surfaces disponibles pour la production alimentaire locale et de saison. Les prix à la consommation risquent donc d'augmenter afin que l'agriculteur et agricultrice gardent leur revenu. C'est tout simplement mathématique. Selon les chiffres de l'Office fédéral de l'agriculture, les coûts pour les consommateurs et consommatrices pourraient augmenter de 10% et donc favoriser le tourisme d'achats et la malbouffe.

En produisant moins, on importe plus. Cela signifie des transports sur des longues distances, un contresens écologique. La production d'aliments dans d'autres pays n'est pas soumise aux mêmes règles qu'en Suisse. Je parle ici, pas uniquement, des conditions sociales mais aussi et surtout des conditions environnementales puisque c'est ce qui nous intéresse au travers de cette initiative. En effet, la délocalisation de notre production agricole vers l'étranger ne résoudrait pas voire empirerait les problèmes environnementaux et sociaux tout en faisant grimper les prix pour les consommatrices et consommateurs suisses. Cette initiative, si elle était acceptée, nous mettrait clairement en danger, car encore plus dépendants de l'étranger. Notre autosuffisance alimentaire s'est terminée le 10 juillet (en 2021, le taux d'auto-provisionnement suisse était de 52%). A partir de cette date, notre assiette dépend de l'étranger. Si un pays est trop dépendant, ceci le fragilise. La sécurité alimentaire selon la Constitution fédérale ne pourrait plus être garantie.

Nous devons sensibiliser les consommatrices et consommateurs afin qu'ils portent un regard objectif sur leur alimentation. D'où vient-elle, comment est-elle produite, pourquoi ce prix, qu'est-ce que je suis en train de manger ? Je constate que la clientèle finale est très sensible à l'environnement mais aussi à la valeur des produits.

Nos agricultrices et agriculteurs sont favorables à la biodiversité car ils sont très bien placés pour savoir combien vivre en harmonie avec la nature est important et qu'il faut la préserver comme un allié (encourager la présence d'auxiliaires dans les abords des cultures...). Tout est question d'équilibre. Voici quelques exemples, non exhaustifs, conduits de manière volontaire qui, je l'espère, sauront vous convaincre du non à cette initiative qui, selon moi va trop loin.

1. **Promouvoir la biodiversité dans les vignes valaisannes** : Le projet a pour but de valoriser le vignoble valaisan en faveur d'espèces d'oiseaux menacées, autant pour les nicheurs que les migrants en escale ou hivernants.
2. **Mesures pour la biodiversité dans la plaine agricole du Rhône** : La vallée du Rhône est une ancienne plaine alluviale et marécageuse aujourd'hui largement utilisée par l'agriculture intensive. Dans sa partie aval, proche du lac Léman, les espaces à disposition et la nature des sols fournissent un potentiel élevé pour des réseaux écologiques à réelle plus-value biologique. Les agricultrices et agriculteurs se sont investis pour favoriser la biodiversité.
3. **Des mesures pour amener de la vie dans les vergers** : Ce projet pilote vise à créer une dynamique de mesures en faveur de la biodiversité dans les vergers intensifs de la plaine du Rhône, en s'appuyant sur une collaboration étroite avec les arboriculteurs.

Comme illustré ci-dessus, le monde agricole n'a pas attendu cette initiative pour s'inquiéter et favoriser la biodiversité.

Les agricultrices et agriculteurs de plaine en Valais sont pour la plupart actifs à 100%. Ils ont reçu des formations agricoles durant lesquelles ils apprennent à respecter et à favoriser les équilibres de la nature. Nous pouvons faire confiance à nos agricultrices et agriculteurs.

Enfin, étant fille de paysan, je me souviens des discussions autour de la table. On parlait déjà de compensations, de paiements directs, de normes, de règlements, etc... Mes parents se sentaient parfois considérés et incompris dans leur quotidien. Alors que, n'oublions pas que l'agriculture nous nourrit trois fois par jour et participe activement à l'entretien de notre paysage et de notre patrimoine. Donc, gardons ce que l'on appelle : le bon sens paysan.

En conclusion, le vote du 22 septembre est une décision capitale pour l'avenir de la Suisse. Exigeons des solutions équilibrées qui permettent d'assurer notre alimentation, de soutenir notre agriculture, tout en favorisant les équilibres de la nature et la biodiversité. Ne permettons pas qu'une décision hâtive et excessive mette en péril notre autonomie alimentaire, notre économie locale et notre qualité de vie. Nous avons la responsabilité de faire le bon choix pour garantir un avenir où la durabilité et la prospérité de notre agriculture et de notre pays vont de pair.